



Un dirigeant jugé personnellement responsable pour le dol commis lors de la cession d'un actif social

Jurisprudence publié le **22/01/2021**, vu **813 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Commet une faute détachable de ses fonctions le dirigeant qui se livre à des manœuvres et réticences dolosives pour céder le fonds artisanal de la société qu'il dirige.

On sait que, à l'égard des tiers, la responsabilité des dirigeants ne peut être engagée que s'ils ont commis une faute séparable de leurs fonctions et qui leur est imputable personnellement (notamment, Cass. com. 27-1-1998 n° 313 : RJDA 5/98 n° 610 ; Cass. com. 12-1-1999 n° 91 : RJDA 3/99 n° 301 ; Cass. com. 20-5-2003 n° 99-17.092 FS-PBI : RJDA 8-9/03 n° 842 concl. R. Viricelle p. 717), c'est-à-dire une faute intentionnelle, d'une particulière gravité, incompatible avec l'exercice normal des fonctions sociales (Cass. com. 20-5-2003, précité ; Cass. com. 7-7-2004 n° 1158 : RJDA 11/04 n° 1223).

L'acquéreur d'un fonds artisanal de maçonnerie spécialisé dans la restauration d'immeubles anciens réclame des dommages et intérêts à la société cédante et au dirigeant de cette dernière, estimant avoir été trompé sur les conditions de la cession.

Il a été fait droit à sa demande. Même si seule la société cédante était partie à l'acte de cession du fonds, la responsabilité personnelle de son dirigeant devait être retenue pour avoir commis des fautes intentionnelles, d'une particulière gravité et incompatibles avec l'exercice normal de ses fonctions :

- la société cédante avait omis de révéler à l'acquéreur la diminution de plus de la moitié de son chiffre d'affaires sur l'exercice ayant précédé la vente, diminution qui s'accélérait, cette omission ne pouvant être fortuite et présentant un caractère volontaire caractérisant un dol ;
- la société cédante avait fausement fait croire à l'acquéreur que le certificat Qualibat dont elle était titulaire et qu'elle avait annexé à l'acte de cession était transmissible avec le fonds cédé, lui faisant ainsi miroiter le maintien d'une clientèle de restauration du patrimoine ancien ;
- le carnet de commandes cédé parmi les éléments du fonds était mensonger, plusieurs des chantiers qui y étaient mentionnés ne pouvant donner lieu à aucun encaissement ;
- enfin, alors que « le savoir-faire des ouvriers en place » figurait parmi les éléments cédés, la cédante n'avait pas informé sa cocontractante de la maladie professionnelle de l'un d'eux, laquelle allait entraîner d'ailleurs son licenciement après la cession.

Pour plus d'infos : [Cession de fonds de commerce : les recours de l'acquéreur](#)

Voir aussi notre guide : [Céder un fonds de commerce 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Céder un fonds de commerce](#)
 - [Céder des parts de SARL](#)
 - [Gérer un compte courant d'associé](#)
 - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
 - [Révoquer un gérant de SARL](#)
 - [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
 - [Dissoudre une SARL](#)
 - [Guide pratique de la SARL](#)
-
- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
 - [Promesse de cession d'un fonds de commerce : comment la rédiger ?](#)
 - [Cession d'une entreprise : la lettre d'intention](#)
 - [Cession de fonds de commerce : le sort des créances et des dettes](#)
 - [Cession de fonds de commerce : fiscalité](#)
 - [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
 - [Comment vendre un fonds de commerce ?](#)
 - [Comment rédiger un acte de cession de fonds de commerce ?](#)
 - [Cession de fonds de commerce : le séquestre et le droit d'opposition des créanciers](#)
 - [Comment céder un bail commercial ?](#)
 - [Quels sont les éléments cédés lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
 - [Cession de fonds de commerce et bail commercial](#)
 - [Cession d'une entreprise : le protocole d'accord](#)
 - [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
 - [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
 - [Un bail commercial doit-il être signé devant un notaire ou un avocat ?](#)
 - [Cession d'une entreprise : la convention de garantie de passif et d'actif](#)
 - [Est-il préférable de vendre ou de donner l'entreprise à ses enfants ?](#)
 - [Lors de la cession d'un bail commercial, le loyer peut-il être augmenté ?](#)
 - [Que deviennent les contrats lors d'une cession de fonds de commerce ?](#)
 - [Déspécialisation : peut-on changer l'activité ou la destination d'un bail commercial ?](#)
 - [Comment calculer l'indemnité d'éviction d'un bail commercial ?](#)
 - [Quelle fiscalité pour une dissolution de SARL ?](#)
 - [Un contrat de location-gérance peut-il contenir une promesse de vente ?](#)
 - [Comment calculer le coût de rachat d'un fonds de commerce ?](#)
 - [Cession de bail et renouvellement du bail commercial](#)
 - [Cession de fonds de commerce : les recours du vendeur](#)
 - [Quand un locataire peut-il résilier son bail commercial ?](#)
 - [Quels sont les pouvoirs d'un gérant de SARL ?](#)